

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 12 (1954)

**Heft:** 2

**Artikel:** La répartition économique de la population du canton de Vaud

**Autor:** Golay, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134369>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La répartition économique de la population du canton de Vaud**

(d'après le recensement de 1950)

par JEAN GOLAY  
professeur à l'Université

*Dans une récente étude consacrée à l'économie vaudoise<sup>1</sup>, nous n'avions pas pu faire une analyse complète de la situation du Canton de Vaud, faute d'avoir eu à notre disposition les résultats du recensement fédéral de 1950. Nous nous étions contenté des données de l'Annuaire statistique de la Suisse pour l'année 1951. Notre intention avait été de dresser un bilan de l'économie vaudoise, telle qu'elle apparaissait au seuil de l'année 1953, après 150 ans de développement et telle qu'elle avait pu s'épanouir dans un climat de liberté au sein de la Confédération suisse.*

*Aujourd'hui, grâce à l'extrême obligeance de M. Albert Koller, directeur du Bureau fédéral de statistique et d'un de ses collaborateurs, M. Anton Meli, nous avons pu disposer des résultats du dernier recensement fédéral de 1950, avant même que ceux-ci aient été officiellement publiés.*

Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle en particulier, le Canton de Vaud a subi une modification structurelle importante. Il n'a plus ce caractère essentiellement agricole qui était peut-être moins absolu — considéré en fonction des données statistiques — que ne le laissait supposer un examen rapide, fondé sur l'aspect extérieur du Canton. Le voyageur qui le traversait était conquis par son charme qui, au premier contact, faisait davantage penser à un grand jardin, rationnellement cultivé, qu'à un canton qui se vouait aussi à l'industrie. Sans doute, la comparaison avec d'autres régions de la Suisse a-t-elle parfois porté un certain préjudice au canton de Vaud ; on a peut-être trop longtemps estimé qu'il ne pouvait être qu'un pays agricole.

Lorsque l'on considère son évolution, ce qui frappe le plus, c'est son extrême modération. L'économie vaudoise ne s'est jamais aveuglément engagée, avec tous ses moyens, dans une activité particulière qui bénéficiait de la faveur du moment. Si la population agricole a baissé d'une manière relative et absolue à la fois, cette diminution est raisonnable ; en outre, elle n'a pas connu de brusques chutes, elle est au contraire régulière. Quant à l'activité industrielle de ce pays, si sa courbe n'est pas à l'image d'une ligne parfaitement harmonieuse, elle est loin d'être tourmentée ; elle ne présente pas des pointes trop accentuées, dans le sens d'un essor brusque et rapide ou dans celui d'une dépression profonde et inquiétante. Cela tient sans doute, d'une part à la

<sup>1</sup> « L'économie vaudoise en 1953 » parue dans : *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, publié par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, Lausanne, 1953.

Tableau I

**Personnes exerçant une profession et membres de leurs familles, selon la classe économique,  
la situation professionnelle et le sexe, en 1950**  
(tableau dressé par le Bureau fédéral des statistiques, à Berne)

Classes économiques	Personnes exerçant une profession			Membres des familles		
	indépendante	dépendante	Total	de personnes indé- pendantes	de personnes dépendantes	Total
Ensemble de la population <sup>1</sup>						
Agriculture, sylviculture . . . . .	14.873	17.761	32.634	30.743	9.074	39.817
Mines, carrières . . . . .	26	394	420	57	605	662
Industrie, métiers . . . . .	10.666	52.815	63.481	15.333	53.904	69.237
Commerce, banque, assurance . . . . .	5.518	17.891	23.409	6.940	14.739	21.679
Hôtels, restaurants . . . . .	2.431	6.304	8.735	2.163	1.570	3.733
Transports, communications . . . . .	408	7.948	8.356	592	10.623	11.215
Services publics, services privés . . . . .	3.511	11.166	14.677	3.740	12.175	15.915
Services domestiques, soins personnels . . . . .	—	11.368	11.368	—	782	782
Autres . . . . .	199	8.116	8.315	98	2.884	2.982
<b>En tout . . . . .</b>	<b>37.632</b>	<b>133 763</b>	<b>171.395</b>	<b>59.666</b>	<b>106.356</b>	<b>166.022</b>
Population masculine						
Agriculture, sylviculture . . . . .	14.390	16.879	31.269	7.851	2.435	10.286
Mines, carrières . . . . .	26	391	417	12	151	163
Industrie, métiers . . . . .	8.608	42.670	51.278	3.837	14.191	18.028
Commerce, banque, assurance . . . . .	4.250	11.094	15.344	1.759	3.696	5.455
Hôtels, restaurants . . . . .	1.111	2.375	3.486	557	398	955
Transports, communications . . . . .	392	7.257	7.649	161	2.587	2.748
Services publics, services privés . . . . .	2.228	7.344	9.572	1.008	3.285	4.293
Services domestiques, soins personnels . . . . .	—	263	263	—	280	280
Autres . . . . .	68	3.509	3.577	32	734	766
<b>En tout . . . . .</b>	<b>31.073</b>	<b>91.782</b>	<b>122.855</b>	<b>15.217</b>	<b>27.757</b>	<b>42.974</b>
Population féminine						
Agriculture, sylviculture . . . . .	483	882	1.365	22.892	6.639	29.531
Mines, carrières . . . . .	—	3	3	45	454	499
Industrie, métiers . . . . .	2.058	10.145	12.203	11.496	39.713	51.209
Commerce, banque, assurance . . . . .	1.268	6.797	8.065	5.181	11.043	16.224
Hôtels, restaurants . . . . .	1.320	3.929	5.249	1.606	1.172	2.778
Transports, communications . . . . .	16	691	707	431	8.036	8.467
Services publics, services privés . . . . .	1.283	3.822	5.105	2.732	8.890	11.622
Services domestiques, soins personnels . . . . .	—	11.105	11.105	—	502	502
Autres . . . . .	131	4.607	4.738	66	2.150	2.216
<b>En tout . . . . .</b>	<b>6.559</b>	<b>41.981</b>	<b>48.540</b>	<b>44.449</b>	<b>78.599</b>	<b>123.048</b>

<sup>1</sup> Pour obtenir le total de la population vaudoise, soit 377.585 habitants, il faudrait ajouter aux 337.417 personnes qui exercent une profession et aux membres de leurs familles (171.395 + 166.022) les personnes n'ayant pas de profession (29.393), les pensionnaires sans profession (8215) et enfin les personnes vivant dans des familles étrangères, étudiants par exemple (2560).

mentalité vaudoise qui n'est pas celle des improvisations et des élans subits, parfois irréfléchis, et d'autre part à l'équilibre de sa configuration géographique. Le canton s'étend du Jura aux Alpes entre lesquels le Plateau s'octroie la bonne part. Les modifications qu'a subies la répartition économique de sa population ne dénotent aucune fièvre, aucun à-coup, pas même aux périodes extrêmement favorables à la naissance de nouvelles industries ou à l'expansion prodigieuse de certains secteurs de la production pendant et après la deuxième guerre mondiale, cela contrairement à d'autres cantons — plus particulièrement ceux dont la population est très faible — comme Uri dans lequel l'accroissement du personnel de fabrique a été de l'ordre du 80 % entre les années 1937 et 1950, à la suite de la création et de l'extension d'une ou deux usines, ou encore le Tessin, dont les vallées se dépeuplent à un rythme angoissant et dont le pourcentage de cette même classe de travailleurs a augmenté de 64 % durant la dite période<sup>1</sup>.

Si nous exprimons la répartition économique de la population en % de celle qui exerce une profession et des membres de leurs familles (cf. tableau I), nous arrivons à des résultats quelque peu différents de ceux que l'on obtient calculés en fonction de la population active. Le tableau suivant le montre clairement.

Tableau II

Classes ou groupes économiques	en % de la population exerçant une profession et des membres de leur famille	en % de la population active à l'exclusion des autres membres de la famille
A. Agriculture, sylviculture . . . . .	21,47 %	19,05 %
B. Mines carrières . . . . .	0,32 %	0,24 %
C. Industrie, métiers . . . . .	39,33 %	37,05 %
D. Commerce, banque, assurance . . . . .	13,36 %	13,65 %
E. Hôtels, restaurants . . . . .	3,69 %	5,10 %
F. Transports, communications . . . . .	5,79 %	4,87 %
G. Services publics, services privés . . . . .	9,06 %	8,56 %
H. Services domestiques, soins personnels . . . . .	3,60 %	6,63 %
I. Autres . . . . .	3,38 %	4,85 %
	100,00 %	100,00 %

Nous avons calculé des deux manières pour les raisons suivantes : les services fédéraux, depuis 1888 qu'ils se livrent à des statistiques mises à la disposition du public, donnent les résultats obtenus par les deux méthodes. Nous avons pratiqué de même, puisque nous avons voulu faire des comparaisons dans le temps et utiliser les données des publications du Bureau fédéral de statistique.

<sup>1</sup> L'intérêt incontestable qu'offre une étude comparative dans le temps nous a engagé à faire plusieurs parallèles avec les recensements antérieurs se rapportant au canton de Vaud. Faute de documents, nous n'avons pas pu mettre en regard des données de notre canton de nombreuses statistiques se rapportant à d'autres régions de notre pays, sinon pour le canton de St-Gall, dont l'économie est celle qui se rapproche le plus de la nôtre, parmi les cantons dont les données du dernier recensement fédéral sont sorties de presse.

Sans vouloir porter un jugement de valeur sur la première méthode, nous lui préférions celle qui ne compare entre eux que les divers groupes professionnels de la population active. Elle offre une image, nous semble-t-il, plus exacte de l'importance numérique de chaque groupe de travailleurs et elle permet de faire des confrontations avec les statistiques d'autres pays qui l'appliquent. En revanche, la première manière de calculer les pourcentages met en relief l'importance effective de chaque groupe professionnel, en ce sens qu'elle tient compte de toutes les personnes qui se rattachent à un groupe et qui en dépendent. C'est ainsi que l'agriculture, l'industrie et les métiers, les transports et communications, les services publics et privés entretiennent proportionnellement au nombre de travailleurs actifs davantage de personnes que les groupes « commerce, banque, assurance » et plus particulièrement « hôtels, restaurants » et « services domestiques ». Ces deux derniers comptent un nombre important de célibataires, dont les charges de famille sont naturellement beaucoup plus faibles que pour les individus mariés.

#### *Agriculture et sylviculture.*

Il ressort du tableau ci-dessus (II) que le 1/5 encore de la population du canton de Vaud vit de l'agriculture et de la sylviculture. Cette proportion peut être considérée comme tout à fait normale. Sans doute sommes-nous loin de la situation de 1888, date des premières statistiques officielles établies par la Confédération. A l'époque, le pourcentage était de 47,7 % ; cela représente aujourd'hui une diminution de 55 % en valeur relative. Mais si l'on compare les chiffres absous, la réduction est de 33 % seulement. Pour 108.128 personnes qui vivaient de l'agriculture en 1888, il n'y en avait plus que 72.451 en 1950. Les causes de cette réduction sont bien connues : le développement de l'industrie et des métiers a été très rapide à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; tandis que la population active du groupe A restait absolument stable à cette époque (45.735 en 1888 et 45.760 en 1900), celle du groupe C passait de 31.805 à 47.641 entre 1888 et 1900. Depuis lors, l'agriculture a vu ses effectifs diminuer progressivement, avec une interruption passagère pendant la dernière guerre, mais qui ne devait pas se prolonger au-delà. L'application du plan Wahlen lui a valu un incontestable et nécessaire retour à la terre. Mais depuis 1945, l'exode vers la ville, ou tout au moins vers d'autres professions s'est poursuivi à un rythme même plus rapide qu'avant la guerre. Nous ne pensons toutefois pas devoir nous en inquiéter outre mesure. Cette tendance est normale ; elle est la conséquence logique de la mécanisation qui s'est généralisée à la campagne et qui est devenue une nécessité. Il suffit de mettre en regard la diminution de la population active avec la surface des terres cultivées et des emblavures au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : si la situation mérite un examen attentif, elle n'en est pas moins satisfaisante, puisque cette surface a augmenté.

Tableau III  
Surfaces cultivées dans le Canton de Vaud (en ha.)<sup>1</sup>

	1901	1919	1930	1940	1950
Céréales . . . . .	28.723	20.701	22.132	26.857	30.942
Autres cultures <sup>2</sup> . . . . .	7.446	7.138	7.662	6.628	11.301
Tabac . . . . .	291	93	160	202	216
Légumes . . . . .	—	629	994	1.042	1.353
Forêts . . . . .	72.663	85.251	87.739	90.003	85.060
Vignes . . . . .	6.583	4.653	3.645	3.677	3.700
	115.706	118.465	122.332	128.409	132.572

Cette statistique appelle une explication et quelques commentaires. Tout d'abord, en 1901, on ne s'intéressait pas encore aux surfaces cultivées destinées à la production des légumes. Cela explique que nous n'avons pas de chiffres relatifs à cette rubrique pour cette année-là. Il nous a paru inutile de prendre en considération les données de l'année 1910. Il suffit d'apporter la preuve que durant tout ce premier demi-siècle, les surfaces cultivées n'ont pas diminué, de sorte que l'on ne peut pas parler d'un abandon général de la terre. En effet, les surfaces consacrées aux céréales ont même augmenté, constatation fort réjouissante. A l'exception de la vigne, toutes les surfaces cultivées se sont maintenues ou dépassent même celles du début du siècle. Nous croyons que cette situation méritait d'être relevée et commentée favorablement. Il faut ajouter que par l'assainissement des terrains marécageux, on a pu récupérer 20.000 ha., qui sont aujourd'hui des surfaces cultivées ; les plaines de l'Orbe, du Rhône et de la Broye entrent en ligne de compte pour 5000 ha. chacune. Si l'on admet que la surface réservée aux légumes est négligeable et que celle revenant à la sylviculture a augmenté de 12.500 ha. de 1901 à 1950, nous pouvons en inférer qu'il y a eu un déplacement des surfaces cultivables et que certaines terres qui étaient autrefois labourées, sont de nouveau consacrées à l'élevage du bétail, puisque les 20.000 ha. récupérés par l'assainissement sont presque tous des terrains cultivés.

La mécanisation du travail agricole a eu toutefois certaines conséquences regrettables ; elle sacrifie la petite propriété aux grandes et moyennes entreprises agricoles ; mais ce phénomène s'observe aussi dans la branche du commerce de détail où le grand magasin se substitue souvent à la petite échoppe. Il serait vain de vouloir lutter contre cette vague de fond. Elle est l'expression de notre civilisation et rien ne peut s'y opposer. Plus grave sans doute est la situation du cultivateur montagnard qui, lui, ne peut recourir comme celui de la plaine à l'utilisation de plus en plus généralisée de la machine. Dès lors le prix de revient de ses produits ne peut plus supporter la comparaison avec ceux de la plaine. On assiste dans ce secteur de l'agriculture à un abandon de

<sup>1</sup> Statistiques que nous a aimablement communiquées M. Jean Chevallaz, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture.

<sup>2</sup> Par autres cultures il faut entendre les betteraves fourragère et sucrière, les pavots, le lin, le chanvre, le colza, la pomme de terre parmi les plus importantes d'entre elles.

la terre qui prend des proportions angoissantes et qui se traduit par une forte diminution de la population paysanne vivant à la montagne.

Etant donné la topographie de notre canton, donc d'une région qui se consacre encore à l'agriculture, il semble que sa population paysanne ne soit pas loin d'avoir atteint son niveau minimum en quantité absolue si l'on veut éviter un bouleversement trop profond de toute sa structure. Le cas échéant, il faudrait envisager des mesures destinées à enrayer une migration à sens unique qui, à la longue, déséquilibre l'harmonie sociale du pays.

Comparée aux données du canton de St-Gall, la statistique de la population vaudoise confirme que son évolution a été beaucoup plus régulière qu'au pays des dentelles. Le fait que notre industrie ne s'est pas concentrée sur un secteur unique l'explique aisément et prouve combien nous avons eu raison — est-ce volontairement ou le devons-nous à notre vieil instinct paysan ? — d'éviter la spécialisation. Le canton de St-Gall a fait des expériences parfois douloureuses et sa population qui comptait plus de 300.000 âmes en 1910 avait régressé jusqu'en 1940. Le recensement de 1950 relève de nouveau un léger accroissement. Sa population paysanne a évolué d'une manière irrégulière, comme du reste sa population industrielle, l'accroissement de l'une coïncidant avec la réduction de l'autre, les deux accusant des périodes de prospérité et de dépression.

Tableau IV

**Importance en % des diverses classes économiques du Canton de Vaud  
(seules les personnes exerçant une profession sont prises en considération)**

Classes économiques	1888	1900	1910	1920	1930	1941	1950
A. Agriculture, sylviculture . . . . .	43,7	34,5	28,7	27,6	23,4	24,3	19,0
B. Mines, carrières . . . . .	0,2	0,4	0,5	0,3	0,3	0,3	0,2
C. Industrie, métiers . . . . .	30,4	36,0	34,5	33,5	34,9	33,6	37,0
D. Commerce, banque, assurance .	4,6	5,6	7,4	9,0	10,8	11,3	13,7
E. Hôtels, restaurants . . . . .	3,0	4,9	6,6	5,3	6,4	5,2	5,1
F. Transports, communications . .	3,1	4,3	5,6	6,0	5,0	4,2	4,9
G. Services publics, services privés	5,4	5,6	6,7	6,8	6,8	8,3	8,6
H. » domestiques, soins personnels	8,2	7,5	8,3	8,6	8,5	7,5	6,6
I. Autres . . . . .	1,4	1,2	1,7	2,9	3,9	5,3	4,9
En tout . . . . .	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### *Industrie, métiers*

Ce groupe économique est depuis le début du siècle le plus important. Il correspondait au 30,4 % de la population active en 1900, alors qu'en 1950, il a atteint le niveau de 37 %. Ainsi plus du tiers des personnes ayant une activité est absorbé par ce secteur, soit 63.481 individus sur un total de 171.395 personnes exerçant une profession.

Il serait exagéré de prétendre que cette classe économique a vu ses effectifs s'accroître très régulièrement depuis 1888. L'industrie plus que l'agriculture est sensible à la conjoncture. Les crises s'y font sentir avec plus de virulence. Alors que le chômage est inexistant à la campagne, il peut sévir violemment

dans le secteur industriel et y causer de graves perturbations. Mais dans l'ensemble, on peut admettre que l'évolution de ce groupe a été très satisfaisante pour notre canton, tout en étant fort modérée. De 1941 à 1950, l'accroissement a été de l'ordre de 20 % ; en effet, le nombre de travailleurs indépendants ou dépendants a passé de 53.665 à 63.481. Cette augmentation n'a rien d'excessif si on la compare à l'ensemble de la Suisse ou avec d'autres cantons. Du fait que Vaud est un des cantons les plus agricoles, cette évolution vers une industrialisation plus poussée obéit à une loi générale qui s'observe non seulement dans notre pays, mais dans le monde entier. Considéré par rapport à toute la population active, ce groupe économique qui, nous venons de le relever, représente le 37 % dans notre canton, s'élève à 45,56 % pour la Suisse et à 50,8 % pour St-Gall. Nous sommes encore loin d'avoir atteint le plafond de nos possibilités de développement tout en évitant de franchir des limites au-delà desquelles notre équilibre économique et social serait compromis. Du reste, cela est confirmé par la statistique des ouvriers de fabrique. Nous n'occupons que le 20<sup>e</sup> rang des 25 cantons et demi-cantons, précédant seulement Obwald, Fribourg, Valais, Grisons et Appenzell Rhodes-Intérieures. Comparé à la population totale (377 585), le personnel des fabriques ne forme que le 6,03 % dans le canton de Vaud, contre 20,8 % dans le canton de Glaris qui vient en tête et 2,6 % pour Appenzell Rhodes-Intérieures, le dernier en liste ; pour Vaud encore, les 22.786 ouvriers de fabrique atteignent le 13,3 % de toute la population active, tandis que ce rapport est de 23 % pour la Suisse et de 26 % pour St-Gall.

Une question se pose à nous : l'accroissement du personnel de fabrique a-t-il été plus rapide que celui de la classe économique « Industrie, métiers », laquelle englobe celui-là. Les données sont les suivantes :

Tableau V

	en chiffres absolus			
	1900	1930	1941	1950
1. Industrie, métiers . . . . .	47 641	54 387	53 665	63 481
2. dont personnel de fabrique . . .	11 592 <sup>1</sup>	17 583 <sup>2</sup>	18 843	22 786
% de 2 par rapport à 1 . . . . .	24,3 %	32,3 %	35,1 %	35,9 %

L'évolution est caractéristique ; le personnel de fabrique a fortement augmenté de 1900 à 1941. Cela est normal. La moyenne et la grande entreprise se sont peu à peu substituées au petit atelier de l'artisan qui travaillait seul ou avec un ou deux ouvriers au début du siècle. En outre, les dispositions légales sur le travail dans les fabriques sont devenues plus strictes au fur et à mesure du développement de l'industrie et le nombre des assujettis a augmenté du fait de l'accroissement effectif des ouvriers de l'industrie et des métiers et de

<sup>1</sup> Il n'y a pas de statistique du personnel de fabrique pour l'année 1900. En prenant les chiffres de 1901, l'erreur est négligeable.

<sup>2</sup> A défaut de données pour l'année 1930, nous avons pris la moyenne des années 1929 et 1931 dont les chiffres sont respectivement 17.938 et 17.228.

l'extension de la loi à des activités qu'elle ne touchait pas au début du siècle. Ce qui nous paraît important, c'est bien la stabilité de ce rapport entre 1941 et 1950. Il a à peine augmenté (0,8 %).

Nous pouvons en conclure que là aussi l'équilibre entre la grande entreprise et l'atelier indépendant s'est maintenu. La concentration ne semble pas avoir fait des dégâts irréparables dans notre canton. Nous ne voulons pas en inférer qu'il n'y a pas eu d'agrandissements d'ateliers, de transformations de petites entreprises dans le sens d'une extension, mais le développement des métiers est allé de pair avec celui des usines ; il n'y a pas eu rupture d'harmonie.

Qu'en est-il pour la Suisse ?

Ici aussi, la stabilité de ce rapport est remarquable, avec cependant une réduction tout à fait minimum. En 1941, le rapport entre les ouvriers de fabrique et la population active de l'industrie et des métiers était de 50,6 % tandis qu'il n'était plus que de 50,4 % en 1950<sup>1</sup>. La légère augmentation de Vaud pour 1950 ne modifie guère l'écart important relevé soit en 1941, soit en 1950 entre le pourcentage de toute la Suisse et celui de notre canton. Quant à la période qui s'échelonne de 1900 à 1941, elle révèle pour la Suisse entière un accroissement de 35 à 50,6 %. Le rapport des forces du canton de Vaud était donc en 1950 le même que celui de toute la Suisse en 1900. Nous n'avons ainsi aucune raison de craindre un nouveau progrès de l'industrialisation de notre économie vaudoise. Le seul aspect de cette évolution qu'il s'agit d'observer attentivement est celui de la centralisation ; ce dernier phénomène est fréquent et souvent préjudiciable à l'équilibre d'un pays.

Quant au nombre de femmes occupées dans l'industrie et les métiers, s'il a légèrement augmenté en chiffres absolus, par rapport à 1930 et plus spécialement à 1941, il a régressé d'une manière relative. Le pourcentage des femmes par rapport au total des personnes occupées dans la classe économique C était de 21,5 en 1930, 20 en 1941 et 19,2 en 1950. Nous estimons que cette comparaison peut être faite, puisque le degré d'occupation était sensiblement le même à ces trois époques différentes.

#### *Commerce, banque et assurance.*

C'est la classe économique qui s'est le plus régulièrement développée depuis 1888. En 1950, elle représente déjà le 13,7 % de la population active contre 4,6 % en 1888. Cette progression est la plus forte de toutes les classes économiques ; elle a réalisé un saut de 21,7 % de 1941 à 1950, alors que le groupe industrie et métiers ne s'est élevé que de 10 % durant la même période. Que faut-il en penser ? Peut-on s'en réjouir ou doit-on au contraire le déplorer en estimant que cette catégorie économique n'est pas si utile à l'activité du pays ? Un semblable jugement serait digne des physiocrates qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, affirmaient que seule l'agriculture était véritable source de richesses, alors que les services rendus par les autres groupes de travailleurs, sans être nuisibles, étaient stériles. Depuis cette époque lointaine, les idées ont évolué et le juge-

<sup>1</sup> Nous nous sommes basés sur les données du Bureau fédéral de statistique publiées dans la « Vie économique » d'août 1952. Il s'agit de chiffres estimés et non pas définitifs pour les personnes qui, en Suisse, exercent une profession dans l'industrie et l'artisanat.

ment quelque peu brutal et simpliste des physiocrates a fait place à un point de vue beaucoup plus nuancé. Nous rejoignons ici les études fondamentales faites par plusieurs sociologues qui sont arrivés à la conclusion qu'une telle évolution est non seulement normale, mais réjouissante. Elle reflète le développement économique d'un pays, l'augmentation de ses richesses, l'amélioration du standard de vie de sa population. Ainsi que l'a déjà relevé ici-même M. Pierre Jaccard, en octobre 1953<sup>1</sup>, il ressort que le progrès technique favorise le déplacement des activités professionnelles du travail de la terre vers l'industrie, et de celle-ci vers les activités « tertiaires », c'est-à-dire toutes celles qui ne rentrent pas dans l'agriculture, l'exploitation des forêts et la pêche (activités primaires), l'industrie et le bâtiment (activités secondaires).

Cette évolution est plutôt récente ou du moins, elle est devenue rapide depuis un siècle à peu près et son rythme s'est accéléré au cours des cinquante dernières années. La thèse de Clark, reprise par Fourastié, se trouve confirmée par les observations que l'on peut faire en analysant les statistiques concernant le canton de Vaud. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer du déplacement de la population vers des activités tertiaires. Elle n'est que la conséquence du progrès technique et en même temps « la mesure de ce progrès » comme l'écrit Fourastié.

Le commerce tout spécialement a pris un développement prometteur depuis la fin de la première guerre mondiale et il a rencontré dans la banque un appui et une force appréciables. Quant à l'assurance, elle a atteint des couches sociales très larges et déploie son activité dans les secteurs les plus variés. En occupant aujourd'hui le 3<sup>e</sup> rang par ordre d'importance des classes économiques, le commerce, la banque et l'assurance occupent 23.409 personnes contre 17.996 en 1941 et 7.446 seulement en 1900.

#### *Hôtels, restaurants.*

Ce secteur, qui fut certainement l'un des plus prospères de notre économie au début du siècle, n'a jamais occupé qu'une petite partie de la population. Malgré tous ses revers financiers et les difficultés nombreuses qu'elle a rencontrées, l'hôtellerie joue encore un rôle important surtout par l'apport indirect qu'elle représente pour les autres branches économiques : ainsi l'agriculture, l'industrie, le commerce, la banque bénéficient largement de son activité. Mais si cette classe s'est à peu près maintenue à son niveau de 1920, elle le doit aux restaurants dont le nombre a fortement augmenté et qui occupent un personnel assez nombreux.

#### *Transports et communications.*

On pourrait s'étonner que malgré l'accroissement extrême de la circulation, le pourcentage de la population exerçant sa profession dans ce secteur n'ait pas augmenté d'une manière relative depuis 1910. Il y avait alors 8277 personnes occupées dans les transports pour une population totale de 281.379 habitants tandis qu'en 1950 les chiffres sont respectivement 8356 et 377.585. Deux raisons

<sup>1</sup> Cf. Pierre Jaccard : « Les thèses de Petty-Fisher-Clark-Fourastié ou les conditions du progrès économique et social. »

l'expliquent : d'une part, les progrès réalisés dans le sens d'une rationalisation très poussée de l'organisation des transports et, d'autre part, l'ampleur prise par la circulation des automobiles et des motocyclettes conduites par les propriétaires eux-mêmes.

*Services publics, services privés.*

Font partie de cette catégorie toutes les personnes des administrations publiques et privées, celles qui exercent une profession libérale, celles qui ont une activité touchant aux soins personnels, à l'hygiène, enfin toutes celles qui se sont consacrées à un art à titre professionnel. L'augmentation est relativement forte depuis 1930 ; à l'époque cette classe économique occupait 10.639 personnes alors qu'elle en compte 14.677 en 1950. Nous avons de bonnes raisons de penser que cette progression ne va pas s'arrêter et que de 5,6% que cette classe atteignait en 1900, elle a passé à 8,56 % en 1950, niveau qui est fort probablement franchi aujourd'hui.

*Services domestiques.*

Cette classe économique est nettement en dégression, puisqu'elle se traduit en 1950 par 6,63 % de toute la population active contre 8,6% en 1920, époque où elle avait atteint son plafond en quantité relative ; mais l'année 1930 avait marqué le maximum en chiffres absolus, soit 13.325 domestiques. La baisse est particulièrement forte depuis 1930. En 1941, 11.904 personnes appartenaient encore à cette catégorie de travailleurs et 11.368 seulement en 1950. On sait combien il est difficile aujourd'hui de trouver du personnel domestique. Il a fallu faire appel à des étrangers et des étrangères pour parer au manque de personnel de maison qui se recrutait autrefois dans notre pays. Comme il était abondant, il cherchait à s'expatrier pour trouver des conditions plus avantageuses qu'en Suisse. La crise des années 30 en avait augmenté le nombre. Mais dès la reprise des affaires en 1936 et par suite de la course aux armements qui ouvrit largement la porte des usines au personnel féminin, celui-ci abandonna le travail de maison, qui laissait beaucoup moins de loisirs que les horaires de l'industrie ; enfin et surtout, l'attrait des hauts salaires payés par les usines draina toute cette partie de la main-d'œuvre à la recherche de n'importe quelle besogne rémunératrice. Peut-être assisterons-nous à un mouvement inverse le jour où la période de plein emploi que nous traversons depuis bientôt 15 ans cédera le pas à des temps plus calmes.

*Considérations finales.*

L'examen attentif des résultats statistiques du recensement fédéral de 1950 concernant le canton de Vaud permet de tirer quelques conclusions fort instructives. Nous avons déjà eu l'occasion dans les pages qui précèdent d'en relever deux essentielles ; voici la première : ce canton n'a pas perdu son caractère agricole lorsque l'on envisage les surfaces qui y sont cultivées ; au contraire, elles se sont étendues comparativement au début du siècle. Si la population paysanne active a simultanément diminué, cela démontre que la mécanisation

et les méthodes rationnelles pratiquées dans l'agriculture ont permis de réduire en valeur relative et absolue à la fois le nombre de personnes qui y travaillent. Nous avons ainsi la preuve que la productivité de l'individu a augmenté, grâce à l'utilisation des machines. Cette économie de capitaux humains a favorisé un déplacement de la population vers des activités plus rémunératrices. C'est la deuxième constatation importante faite au cours de notre étude. Du reste, ce phénomène s'observe dans la plupart des pays très développés.

Mais à côté de ce déplacement de la population active du secteur primaire vers les secteurs secondaire et tertiaire, un autre déplacement sur le plan de l'entreprise nous paraît tout aussi significatif et essentiel. C'est l'accroissement considérable du personnel qualifié et la diminution, même en chiffres absolus, de la main-d'œuvre non qualifiée. Ce mouvement s'est particulièrement accentué entre 1941 et 1950. Durant cette période, le personnel dans son ensemble a augmenté, soit dans la classe « Industrie et métiers » soit surtout dans celle du « Commerce, banque, assurance », et toutes les catégories d'employés supérieurs, de techniciens et d'ouvriers qualifiés accusent de fortes augmentations de leurs effectifs, alors que le nombre des ouvriers non qualifiés diminue.

Tableau VI  
Effectifs de 1950 par rapport à 1941

Catégories du personnel	Industrie et métiers	Commerce, banque, assurance
Dans l'ensemble . . . . .	+ 18,3 %	+ 30 %
Directeurs . . . . .	+ 73 %	+ 100 %
Employés techniques supérieurs . . . . .	+ 56 %	+ 462 %
Autres employés . . . . .	+ 71 %	+ 104 %
Employés techniques subalternes . . . . .	+ 43,6 %	+ 100 %
Autres employés subalternes . . . . .	+ 38,4 %	+ 42,7 %
Ouvriers qualifiés . . . . .	+ 22,3 %	+ 71,2 %
Ouvriers mi-qualifiés . . . . .	+ 37 %	+ 21,1 %
Ouvriers non qualifiés . . . . .	- 7,4 %	- 3,0 %

De plus en plus, les travaux pénibles et monotones sont effectués par des machines, tandis que le brain-trust exige toujours davantage de collaborateurs.

En outre, l'emploi généralisé de machines compliquées et délicates demande un personnel technique qualifié pour les utiliser et les contrôler. L'homme se libère de la machine en la dominant. Dans les bureaux techniques et commerciaux également, où la mécanisation se développe rapidement, l'individu qui a une sérieuse formation technique ou commerciale et qui repose, pour les meilleurs, sur une solide culture, est préféré aux autres et appelé à remplir les tâches difficiles et à occuper les postes supérieurs. La complexité de la vie économique veut un personnel de plus en plus capable, apte à penser et à diriger.

Sans doute cette évolution dans le cadre de l'entreprise ne va pas sans de profondes transformations. Elle entraîne des charges supplémentaires : l'amortissement d'un parc de machines sans cesse plus important, ainsi que des traitements et salaires plus élevés. Pour autant que la conjoncture reste favo-

rable, cet accroissement de dépenses, il est vrai, est plus que compensé par une amélioration de la productivité de chaque individu. Mais plus ce déplacement du personnel se généralisera, moins l'entreprise sera capable de supporter une réduction du degré d'activité de ses ateliers ou de ses bureaux. Ses charges indirectes sont si élevées qu'elle sera d'autant plus vulnérable à une époque de dépression. C'est le côté négatif, voire inquiétant de l'évolution que nous venons de signaler.

Une question se pose encore à nous. Ces deux mouvements de la population active, l'un sur le plan de l'économie du pays, l'autre sur le plan de l'entreprise, qui ont évolué parallèlement au cours des neuf dernières années, sont-ils interdépendants et réversibles ?

Le parallélisme que nous constatons n'est pas l'effet d'une simple coïncidence. C'est le progrès technique qui est la cause essentielle aussi bien du premier que du deuxième déplacements de la population active. Sans être absolument interdépendants, ils agissent l'un sur l'autre. L'augmentation dans le cadre de l'entreprise du rendement de chaque « unité homme » et de chaque machine favorise le déplacement de la population active vers le secteur tertiaire, et ce mouvement pour sa part tend à accélérer, momentanément du moins, la substitution de l'homme par la machine.

Ces deux tendances sont-elles réversibles ? Peut-on imaginer un retour à l'ancienne répartition de la population active à la suite d'une crise par exemple ? Nous ne pensons pas que cela puisse être possible sur le plan de l'entreprise. Tout au plus assisterions-nous à un ralentissement ou même à un arrêt de cette évolution, si nous devions traverser une période de dépression économique. Quant à un mouvement rétrograde partiel du secteur tertiaire vers le secteur secondaire, et du secondaire vers le primaire, il n'est pas exclu tant que l'équilibre de chacun d'eux est encore instable du fait des changements qui surviennent dans l'échelle des salaires. Il faudra toujours compter sur des déplacements de peu d'importance, mais il est invraisemblable que l'on assiste, dans le futur, à un revirement massif dans le sens d'un retour en arrière.

On considère fréquemment la paysannerie comme étant l'élément politique le plus stable d'un pays. Dans ces conditions, n'y a-t-il pas un danger qu'une partie de cette population diminue et le déplacement du secteur primaire vers les deux autres ne contribue-t-il pas à rendre fragile la stabilité politique actuelle ?

Tout d'abord rien n'autorise à penser que les partis de gauche sont les premiers et les seuls bénéficiaires de ce mouvement. Les couches sociales des secteurs secondaire et tertiaire ont un niveau de vie de plus en plus élevé ; elles représentent partiellement tout au moins un facteur de stabilité politique. Du reste, il n'est pas certain que la classe paysanne soit la plus immobile, qu'elle reste attachée d'une manière indéfectible aux partis dits nationaux ; on a vu plusieurs de ses plus authentiques représentants se désolidariser des chefs de file et délaisser la droite ou le centre, attirés qu'ils étaient par des partis tenant mieux compte de leurs revendications et même de leurs aspirations politiques et sociales.

A ce point de vue, l'évolution que nous avons analysée ne semble pas avoir influencé fondamentalement la structure politique du canton de Vaud, mais nous ne saurions nous prononcer quant à l'avenir.